fournir des logements convenables et, malgré cela, le Gouvernement a de nouveau chargé les sociétés privées de répondre à presque tous nos besoins. Aucune ville ni aucune nation du monde n'a, que je sache, résolu le problème du logement par l'intermédiaire de l'entreprise privée. Tout programme mené à bonne fin a invariablement résulté d'un régime de logement bien conçu et appliqué par l'Etat.

Le rapport Curtis reconnaît, au nom du Gouvernement, que 700,000 habitations sont requises dans notre pays; ce chiffre est de moitié inférieur au nombre de maisons dont les citoyens auraient besoin pour se loger dans des conditions d'hygiène et de confort. On n'a qu'à regarder aux fenêtres de cet édifice pour constater l'exactitude cette assertion. D'après les dispositions de la loi nationale sur l'habitation il est impossible à la masse des citoyens de se faire construire des habitations avec la certitude de pouvoir en acquitter le coût entier. On n'a nullement pourvu à la construction de maisons à loyer modique pour les petits salariés.

On nous dit que 50,000 habitations seront construites cette année, mais il n'y a guère d'indices que cet objectif insuffisant soit atteint. Cela représente plus qu'un grave problème pour le Canada; c'est à vrai dire une crise nationale et la question devrait être envisagée à ce point de vue. Je crois que par un emploi judicieux des matériaux et de la main-d'œuvre, il serait possible de construire cette année 100,000 nouvelles habitations. Au dire de ceux qui ont la compétence voulue pour faire de telles estimations, cela assurerait de l'emploi à plus d'un quart de million d'ouvriers canadiens dans les métiers de la construction et dans les emplois qui s'y rattachent.

L'exportation inutile de matériaux de construction requis au pays devrait être interdite. Le Canada n'a nullement besoin de procurer aux Etats-Unis des matériaux pour la construction de luxueuses habitations, alors que ses citoyens manquent de logements. Des gens qui ont visité la côte du Pacifique, et qui sont allés pendant l'hiver à San-Francisco, à Los Angeles et à d'autres endroits, m'ont déclaré avoir vu là-bas des maisons princières construites en bois canadien de première qualité. Ces habitations coûtent plusieurs milliers de dollars. Or, je soutiens que nous n'avons pas le droit d'exporter du bois pour la construction de maisons luxueuses alors que notre population a un si grand besoin de logements. On devrait prohiber la construction d'édifices non essentiels ou dont l'aménagement peut être retardé, et les approvisionnements devraient être rationnés de façon que la priorité soit accordée en premier lieu aux habitations de moins de \$5,000.

Comme corollaire à cette ligne de conduite, on devrait constituer des compagnies de la couronne chargées de libérer l'industrie de l'engorgement produit par les monopoles et on devrait former des ouvriers spécialisés dans les métiers de la construction tout comme on l'a fait pour les industries de guerre. Un projet de longue haleine visant l'aménagement d'habitations devrait être immédiatement élaboré en vue de la coordination des ressources fédérales, provinciales et régionales de façon à assurer la construction d'un nombre suffisant de logements.

Comme je l'ai déjà dit, le problème de la réintégration des anciens combattants est lié à ceux du logement et du chômage. Des milliers de jeunes gens qui ont si courageusement servi leur pays durant la guerre ne peuvent encore trouver ni emploi ni logement à leur retour au Canada. Plusieurs doivent compter pour subsister sur les épargnes qu'ils ont amassées à même leur solde et sur leurs gratifications. Plusieurs sont forcés d'accepter un travail qui ne leur convient pas parce qu'il ne peuvent trouver d'emplois leur offrant des perspectives d'avenir ou une certaine sécurité. Des milliers d'entre eux doivent interrompre leurs études parce qu'ils ne peuvent se loger ou doivent payer les loyers trop élevés et que leurs allocations sont insuffisantes.

Cet après-midi, le chef de l'opposition (M. Bracken) a parlé du relevé fait récemment dans la région de Montréal et dont les résultats ont été publiés par le comité d'information sur le rétablissement. Plusieurs honorables députés ont dû prendre connaissance de ce document et, pour cette raison, je n'entrerai pas dans les détails, bien que je me sois proposé de le faire. Voici ce que dit le rapport au sujet des anciens combattants mariés:

La plupart des difficultés que rencontrent les ex-militaires sont d'ordre matériel plutôt que psychologique. Il s'agit par exemple des questions de logement ou d'insuffisance des revenus, problèmes que les anciens combattants et leurs épouses tentent de résoudre avec calme et courage.

Je regrette d'avoir à signaler certains cas; il s'agit surtout d'épouses de militaires qui sont arrivées au pays récemment et qui ont dû se loger temporairement chez les parents de leurs maris qui étaient des étrangers pour elles. Très souvent, cela a eu des effets plutôt désastreux sur ces jeunes couples dont les épouses sont des nouvelles venues dans un pays étranger. Cet état de choses condamne le manque de politique du Gouvernement à cet égard et corrobore l'avertissement qu'a donné le gouverneur de la Banque du Canada.

J'aurais beaucoup d'autres choses à dire si j'en avais le temps, mais il ne me reste que trois minutes. J'aimerais dire un mot au sujet de la Conférence fédérale-provinciale et